

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 24 Septembre 2020**

**160X20**

### **ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION LE SOUVENIR FRANÇAIS**

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- LE SOUVENIR FRANÇAIS : sis 35 avenue Victor Hugo  
LES PENNES MIRABEAU
- Nom du président : Jean-Claude MARTIN
- Numéro SIRET : 775 676 182

dont l'objectif est la conservation de la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France et participer à l'entretien de leurs tombes ainsi que les monuments aux morts a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il a fait l'objet d'une analyse, il est proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 800 €

Après avoir entendu l'exposé le CONSEIL MUNICIPAL :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association SOUVENIR FRANÇAIS d'un montant de 800 €
- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget
- SE PRONONCE comme suit :

POUR :	35
CONTRE :	0
ABSTENTION :	0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme  
Les Pennes Mirabeau, le 25 Septembre 2020  
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI